



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 juillet 2017 à 19h00 à la mairie (12 présents, 5 absents excusés ayant donné pouvoir, 1 absent non excusé) avec pour secrétaire de séance : Mme Jocelyne GAUDILLER.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 11 juillet 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 voix pour:

- ENTERINE le choix du rapport d'analyse des offres concernant le projet de réhabilitation et extension de la mairie pour un montant HT de 35 400 € comprenant les missions complémentaires (diagnostic, note de calcul thermique réglementaire (état initial et état projeté) à réaliser dès la phase APS et mise à jour au stade du PRO). Le cabinet d'architecture retenu est MODULART. AUTORISE Madame le Maire à signer le marché et tout document s'y rapportant. CHARGE Madame le Maire de procéder au lancement des travaux. DIT que le financement est prévu au budget 2017.

- ENTEND diverses informations et questions :

- ♦ Remerciement décès Mme TERRIER.
- ♦ Remerciements attribution de subvention : Foyer Rural
- ♦ Demande de véhicules utilitaires du SDIS
- ♦ Mise à disposition en mairie du dossier sur le schéma de Cohérence Territoriale de la Bresse Bourguignonne sur CD Rom.

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 22 juillet 2017 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

